Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey Calavi

(COUS-AC)

Personne Responsable des Marchés Publics

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

***Appel d'offres ouvert** n° S_AC_114953*

Objet : ***SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DES BLOCS ADMINISTRATIFS ET AUTRES SITES DU COUS-AC PAR ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR 12 MOIS***

Source de financement : *Budget Autonome COUS-AC*

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : *63273*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Commencé le *16/10/2026*
Achevé le *16/10/2026*

Octobre 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel d'offres n° S_AC_114953 du 18/08/**2026 relatif à la surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du COUS-AC par accord cadre à bon de commande sur 12 mois.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-six et le vendredi seize octobre à 09 heures 30 minutes dans la salle de conférence de la direction du COUS-AC située à Gbégamey 01 BP 2236, tél 21 30 32 43, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°0411-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/SA du 08 septembre 2026 :

Président : GOUGOUNON Cyril kocou
Rapporteur : NOUEHO Berlin Cédric,
- Membres :
  - ✓ BELLO B. Zoulaykha, Représentant du Directeur Administratif et Financier
  - ✓ HONDI Armand, Représentant du Responsable du Service Technique
  - ✓ DEGBEY Jaurès, Juriste

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N° 1	Sites situés sur le campus d'Abomey-Calavi (Terrain de foot UAC (Calavi), Trafic, station-service et garage (Calavi), restaurant annexe (Calavi), restau U (Calavi), guérite centre commercial (Calavi), bâtiment canadien, magasin de produits d'entretien (Calavi), infirmerie UAC, direction Gbégamey).
Lot N° 2	Sites situés sur le campus d'Abomey-Calavi (Bâtiment A, B, C, D et F BID (Calavi), bâtiment D, E et I PIP (Calavi), restau BID (Calavi), bâtiment C Français (Calavi), bâtiment A Français (Calavi), bâtiment B Français devant annexe infirmerie (Calavi), ENEAM Gbégamey).
Lot N° 3	Centre Universitaire de LOKOSSA, INFIRMERIE SAKÉTÉ, UNSTIM SITE 1 (ABOMEY), UNSTIM SITE 2 (ABOMEY), UNSTIM INFIRMERIE (ABOMEY), INFIRMERIE KETOU, INFIRMERIE APKOTOKOU, INJEPS, DANGBO, INFIRMERIE DANGBO, INFIRMERIE ADJARRA, CUP (ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE).
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National**
Justification	**Conformément à la règlementation en vigueur**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°065-2026/MESRS-FP/COUS-AC/CCMP du 13 août 2026.**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]	
LOT 1 : - STE AMITIE GROUPE LE LEADER - TITANIC SECURITY SA - KING OF MASTER SECURITY - GA. SECURITE - UNITED SECURITY SERVICES BENIN (USS BENIN) - COMPAGNIE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE PRIVEE SARL - 3 D SECURITY SARL **LOT 2 :** - GROUPE FORCE BARKANNE - EXPRESS MULTI SERVICES SECURITE (EMSS) Sarl - KING OF MASTER SECURITY - GA. SECURITE - 3 D SECURITY SARL - GROUPE INTELLIGENCE SYSTEME ASSISTANCE SARL **LOT 3 :** - TITANIC SECURITY SA - IDEAL EXPERT SECURITE - ML INTER SECURITY - KING OF MASTER SECURITY - GA. SECURITE - COMPAGNIE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE PRIVEE SARL - 3 D SECURITY SARL	
Soumissionnaires écartés	
LOT 1	

Soumissionnaires	
STE AMITIE GROUPE LE LEADER	Le pli du soumissionnaire **STE AMITIÉ GROUPE LE LEADER** a été rejeté au stade de l'examen de la conformité technique pour non-respect des exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO). En effet, le **point 4 de l'Annexe A-1-2** du DAO exige la production de la liste du personnel proposé, faisant ressortir le sexe et l'âge de chaque agent. Or, le soumissionnaire a produit une liste ne faisant pas apparaître ces informations et n'a pas fourni aussi l'intégralité des pièces d'identité CIP des agents proposés, ne permettant pas ainsi de vérifier les informations relatives au personnel présenté. Ces manquements constituent une non-conformité substantielle aux prescriptions du DAO, justifiant ainsi le rejet de l'offre du soumissionnaire **STE AMITIÉ GROUPE LE LEADER**.
KING OF MASTER SECURITY	Le pli du soumissionnaire **KING OF MASTER SECURITY** a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité de l'offre pour les motifs ci-après : • Le programme d'activités chiffré produit par le soumissionnaire est mal renseigné, contrairement aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO). En effet, le soumissionnaire a modifié les désignations, les unités physiques et les quantités prévues dans les formulaires du DAO ; • La non-production de l'engagement du soumissionnaire à respecter le Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, exigé au point 5 de l'Annexe A1-1 du DAO. En effet, la note figurant au bas de ladite annexe précise que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces exigées, à l'exception de l'engagement à tenir compte de l'approche genre dans le déploiement des agents de surveillance et de gardiennage sur les sites, entraîne le rejet de l'offre. Ces manquements constituent une non-conformité substantielle aux prescriptions du DAO, justifiant ainsi le rejet de l'offre du soumissionnaire **KING OF MASTER SECURITY**.
3 D SECURITY SARL	Le pli du soumissionnaire **3 D SECURITY SARL** a été rejeté lors de l'ouverture des plis pour non-conformité aux exigences du DAO. En effet, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a constaté que la clé USB fournie dans l'enveloppe intérieur portant la mention originale par le soumissionnaire ne contenait aucun fichier. En conséquence, la COE a décidé d'écarter son offre.
LOT 2	
GROUPE FORCE BARKANNE	Le pli du soumissionnaire **GROUPE FORCE BARKANNE** a été rejeté au stade de l'examen de la conformité technique pour non-respect des exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO). En effet, le **point 4 de l'Annexe A-1-2 du DAO** exige la production de la liste du personnel proposé, faisant ressortir le sexe et l'âge de chaque agent. Or, le soumissionnaire a produit une liste ne faisant pas apparaître ces informations et n'a pas fourni comme exigé, l'intégralité des pièces d'identité CIP des agents proposés, ne permettant pas ainsi de vérifier les informations relatives au personnel présenté. Ces manquements constituent une non-conformité substantielle aux prescriptions du DAO, justifiant ainsi le rejet de l'offre du soumissionnaire **GROUPE FORCE BARKANNE**.
KING OF MASTER SECURITY	Le pli du soumissionnaire **KING OF MASTER SECURITY** a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité de l'offre pour les motifs ci-après : • Le programme d'activités chiffré produit par le soumissionnaire est mal renseigné, contrairement aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO). En effet, le soumissionnaire a modifié les désignations, les unités physiques et les quantités prévues dans les formulaires du DAO ; • La non-production de l'engagement du soumissionnaire à respecter le Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, exigé au point 5 de l'Annexe A1-1 du DAO. En effet, la note figurant au bas de ladite annexe précise que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces exigées, à l'exception de l'engagement à tenir compte de l'approche genre dans le déploiement des agents de surveillance et de gardiennage sur les sites, entraîne le rejet de l'offre. Ces manquements constituent une non-conformité substantielle aux prescriptions du DAO, justifiant ainsi le rejet de l'offre du soumissionnaire KING OF MASTER SECURITY.
LOT 3	
ML INTER SECURITY	Le pli du soumissionnaire **ML INTER SECURITY** a été rejeté pour défaut de production, dans l'enveloppe extérieure, de la garantie de soumission ou de la lettre de déclaration de garantie, ainsi que du formulaire de renseignements sur le candidat et de ses annexes, conformément aux dispositions de l'IC 22.1 du DAO.
KING OF MASTER SECURITY	Le pli du soumissionnaire **KING OF MASTER SECURITY** a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité de l'offre pour les motifs ci-après : • Le programme d'activités chiffré produit par le soumissionnaire est mal renseigné, contrairement aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres (DAO). En effet, le soumissionnaire a modifié les désignations, les unités physiques et les quantités prévues dans les formulaires du DAO ; • La non-production de l'engagement du soumissionnaire à respecter le Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, exigé au point 5 de l'Annexe A1-1 du DAO. En effet, la note figurant au bas de ladite annexe précise que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces exigées, à l'exception de l'engagement à tenir compte de l'approche genre dans le déploiement des agents de surveillance et de gardiennage sur les sites, entraîne le rejet de l'offre. Ces manquements constituent une non-conformité substantielle aux prescriptions du DAO, justifiant ainsi le rejet de l'offre du soumissionnaire **KING OF MASTER SECURITY**.

Lot 1 : - Le soumissionnaire **UNITED SECURITY SERVICES BENIN** est classé 2ème sur le lot 1 ; - Le soumissionnaire **COMPAGNIE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE PRIVEE SARL** est classé 3ème sur le lot 1 ; - Le soumissionnaire **GA. SECURITE** est classé 4ème sur le lot 1.	
Lot 2 : - Le soumissionnaire **GA SECURITE** est classé 2ème sur le lot 2 ; - Le soumissionnaire **3D SECURITY BENIN SARL** est classé 3ème sur le lot 2 ; - Le soumissionnaire **GROUPE INTELLIGENCE SYSTEME ASSISTANCE SARL** est classé 4ème sur le lot 2.	
Lot 3 : - Le soumissionnaire **IDEAL EXPERT SECURITE** est classé 2ème sur le lot 3 ; - Le soumissionnaire **COMPAGNIE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE PRIVEE SARL** est classé 3ème sur le lot 3 ; - Le soumissionnaire **GA. SECURITE** est classé 4ème sur le lot 3 ; - Le soumissionnaire **3 D SECURITY SARL** est classé 5ème sur le lot 3.	
Attributaires	
LOT 1	
Nom	**TITANIC SECURITY SA**
Montant proposé	34 904 400 TTC
Montant évalué (corrigé)	34 904 400 TTC
LOT 2	
Nom	**EMSS Sarl**
Montant proposé	35 385 840 TTC
Montant évalué (corrigé)	36 447 061 TTC
LOT 3	
Nom	**TITANIC SECURITY SA**
Montant proposé	40 922 400 TTC
Montant évalué (corrigé)	40 922 400 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**La surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du COUS-AC par accord cadre à bon de commande sur 12 mois** : - **Lot 1 :** Sites situés sur le campus d'Abomey-Calavi (Terrain de foot UAC (Calavi), Trafic, station-service et garage (Calavi), restaurant annexe (Calavi), restau U (Calavi), guérite centre commercial (Calavi), bâtiment canadien, magasin de produits d'entretien (Calavi), infirmerie UAC, direction Gbégamey) . - **Lot 2** : Sites situés sur le campus d'Abomey-Calavi (Bâtiment A, B, C, D et F BID (Calavi), bâtiment D, E et I PIP (Calavi), restau BID (Calavi), bâtiment C Français (Calavi), bâtiment A Français (Calavi), bâtiment B Français devant annexe infirmerie (Calavi), ENEAM Gbégamey). - **Lot 3** : Centre Universitaire de LOKOSSA, INFIRMERIE SAKÉTÉ, UNSTIM SITE 1 (ABOMEY), UNSTIM SITE 2 (ABOMEY), UNSTIM INFIRMERIE (ABOMEY), INFIRMERIE KETOU, INFIRMERIE APKOTOKOU, INJEPS, DANGBO, INFIRMERIE DANGBO, INFIRMERIE ADJARRA, CUP (ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE).
Prix	**Lot 1 : 29 580 000 HT soit 34 904 400 TTC** **Lot 2 : 29 988 000 HT soit 35 385 840 TTC** **Lot 3 : 34 680 000 HT soit 40 922 400 TTC**
Délai d'exécution	Lot 1 : **12 mois (2026-2027)**
	Lot 2 : **12 mois (2026-2027)**
	Lot 3 : **12 mois (2026-2027)**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant TTC
Lot 1	**TITANIC SECURITY SA**	**34 904 400**
Lot 2	**EMSS Sarl**	**35 385 840**
Lot 3	**TITANIC SECURITY SA**	**40 922 400**

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 53 minutes

Fait à Cotonou, le 16 octobre 2026

Ont signé

Le Président

GOUGOUNON Cyril kocou

Le Rapporteur

NOUEHO Berlin Cédric

Les membres

Représentant du DAF

BELLO B. Zoulaykha

Juriste

DEGBEY Jaurès

Représentant du Responsable du Service Technique

HONDI Armand

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 2236 Cotonou
Tél. : +229 21 30 32 43
Fax : +229 21 30 32 41
E-mail : cous_ac@yahoo.com
www.**cous-ac.org**

CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES D'ABOMEY-CALAVI

Liste de présence des membres de la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) relative aux travaux d'attributions provisoires après évaluation des offres issues du DAOON n : S_AC_114953 du 18 août 2026 portant sur la surveillance et gardiennage des blocs administratifs et autres sites du COUS-AC par accord-cadre à bon de commande sur 12 mois

Salle de conférence du COUS-AC, le ***16 octobre 2026***

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Adresse mail	Signature
01	GOUGOUNON Cyril	COUS-AC	PRMP	-	Cgougounon@gouv.bj	
02	NOUEHO Berlin Cédric	COUS-AC	S-PRMP	01660498 74	berlinoueho@gmail.com.	
03	HONBi Armand R.	Cous-Ac	Rept CSM	01 94768142	kinnavo@gmail.com	
04	DEGBE James Camille	Cous-AC	Trésorière	01 95 83 11 1	jdgleycam@gmail.com	
05	BELLO B. Zoulaykha	Cous-AC	Rpte/DAF	01-97396470	belzoulaykha10@gmail.com	Zoulaykha